



NEOVACS

Société Anonyme

Au capital social de 12.839.838,30 euros
Siège social : 3/5 impasse Reille – 75014 Paris
391 014 537 R.C.S. Paris

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Ce rapport est établi conformément à l'ordonnance n° 2017-1162 du 12 juillet 2017, prise en application de la loi Sapin 2.

1. MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX DANS TOUTE SOCIETE DURANT L'EXERCICE 2017

<i>Nom, prénom ou dénomination sociale du mandataire social</i>	<i>Date de nomination ou de renouvellement de mandat</i>	<i>Date d'échéance</i>	<i>Mandat exercé</i>	<i>Autres mandats et fonctions exercés dans toute société ou entité du mandataire</i>
M. Jean-Jacques BERTRAND	15/02/2010	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019	Président du Conseil d'administration Administrateur	Administrateur de GUERBET SA Président du Conseil de Brive Rugby SAS Président du Conseil d'administration du groupe PIERRE FABRE Président de VIROXIS Administrateur d'Abivax
M. Daniel ZAGURY	04/05/2011	AGO statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2020	Administrateur Président du Comité de Recherches Scientifiques	Gérant de MEDECINE ET INNOVATION SARL
M. Patrick VALROFF	04/05/2011	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020	Administrateur	Membre du conseil de surveillance de Lagardère Membre du comité financier de la chambre de commerce internationale
Mme Arlene MORRIS	04/05/2011	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020	Administrateur	Administrateur de Dimension Therapeutics (USA) Administrateur de Palatin Technologies (USA) Administrateur de Vivece (USA) Administrateur de Medical University of South Carolina- Foundation for Research and Development (USA)

Monsieur Miguel SIELER	16/10/2013	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019	Directeur Général Administrateur	Président puis liquidateur de PlasmaPrime
Monsieur Jacques BANCHEREAU	9 décembre 2014	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019	Administrateur	Membre du <i>Scientific Board</i> de Cue Pharmaceuticacs (USA)

2. MODALITES D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-51-1 du Code de commerce, la direction générale de la Société peut être assumée par le Président du Conseil d'administration ou par une autre personne physique nommée par le Conseil d'administration et portant le titre de Directeur Général.

Le Conseil d'administration, en date du 28 avril 2016, s'est prononcé sur les modalités d'exercice de la direction générale de la Société et a décidé la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général.

Sauf modification du mode d'exercice de la direction générale, la présente indication ne sera pas reprise dans les rapports ultérieurs.

3. CONVENTIONS REGLEMENTEES RELEVANT DE L'ARTICLE L. 225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

3.1. Conventions réglementées approuvées au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017

La convention de prestations de services conclue le 14 octobre 2005 entre Monsieur Daniel Zagury, administrateur, et la société Médecine et Innovation, dont il est le gérant, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Aux termes de cette convention, la société Médecine et Innovation met à la disposition de la Société ses compétences techniques et scientifiques dans le domaine des Kinoïdes pour contribuer aux programmes de recherche et développement de la Société et former les chercheurs dans ce domaine. A ce titre, la société Médecine et Innovation facture un montant forfaitaire annuel de 80.000 euros hors taxes.

La convention de prestations de services conclue entre la Société et Monsieur Jacques Banchereau, administrateur de la Société, autorisée par le Conseil d'administration en date du

1er décembre 2016, pour une durée de sept mois à compter du 1er décembre 2016, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2017. Au titre de cette convention, Monsieur Jacques Banchereau assiste la Société dans le cadre de sa conversion vers une société pharmaceutique pleinement intégrée et en particulier assistera les départements préclinique, clinique et production vers une coordination forte dans le but d'une mise sur le marché des vaccins développés par la Société. A ce titre, Monsieur Jacques Banchereau est présent dans les locaux de la Société un jour entier tous les deux mois, ainsi qu'un ou deux jours complémentaires par conférence téléphonique avec les Directeurs des départements préclinique, clinique et production. Monsieur Jacques Banchereau est rémunéré sur une base forfaitaire de six mille euros (hors taxe) par jour de présence dans les locaux et de deux mille euros par jour de travail à distance par téléphone

3.2. Conventions conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Aucune convention relevant de l'article L. 225-38 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice 2017.

4. TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS DE COMPETENCE ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES PAR APPLICATION DES ARTICLES L. 225-129-1 ET L. 225-129-2 DU CODE DE COMMERCE ET FAISANT APPARAITRE L'UTILISATION FAITE DE CES DELEGATIONS AU COURS DE L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Délégation de compétence	Date de la délégation	Durée de la délégation	Plafond autorisé (valeur nominale)	Mise en œuvre des délégations de compétence en cours d'exercice
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue de décider l'émission de toutes valeurs mobilières avec maintien du droit préférentiel de souscription (11 ^{ème} résolution)	28/04/2016	26 mois Caduque depuis le 14 juin 2017 (Montant nominal des augmentations de capital : 4.808.446,50 € (1) Montant nominal des valeurs mobilières représentatives de titres de créances : 25.000.000 € (2)	
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue de décider l'incorporation au capital de bénéfices, réserves ou primes (12 ^{ème} résolution)	24/04/2016	26 mois Caduque depuis le 14 juin 2017	Montant nominal des augmentations de capital : 4.808.446,50 € (1)	

<p>Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue de décider de l'émission de toutes valeurs mobilières (en ce compris des actions attribuées gratuitement) avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de bénéficiaires (13^{ème} résolution)</p>	28/04/2016	Caduque depuis le 14 juin 2017	<p>Montant nominal des augmentations de capital : 4.808.446,50 € (1)</p> <p>Montant nominal des valeurs mobilières représentatives de titres de créances : 25.000.000 € (2)</p>	<p><u>Conseil d'administration du 5 mai 2017 et décisions du Directeur Général du 12 juin 2017 :</u></p> <p>Attribution de 180.000 actions gratuites au profit de salariés de la Société</p> <p>Emission de 915.000 bons de souscription d'actions (BSA-2017-1) au profit d'administrateurs, de salariés et de consultants de la Société</p> <p><u>Conseil d'administration du 5 mai 2017 et décisions du Directeur Général du 12 juin 2017 :</u></p> <p>Augmentation de capital d'un montant de 98.100 euros par émission de 654.000 actions au profit d'une catégorie de bénéficiaires</p>
<p>Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue de décider de l'émission de toutes valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une autre catégorie de bénéficiaires (14^{ème} résolution)</p>	28/04/2016	18 mois Caduque depuis le 14 juin 2017	<p>Montant nominal des augmentations de capital : 4.808.446,50 € (1)</p> <p>Montant nominal des valeurs mobilières représentatives de titres de créances : 25.000.000 € (2)</p>	
<p>Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue de décider de l'émission de toutes valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'un bénéficiaire dénommé (15^{ème} résolution)</p>	28/04/2016	18 mois Caduque depuis le 14 juin 2017	<p>Montant nominal des augmentations de capital : 4.808.446,50 € (1)</p> <p>Montant nominal des valeurs mobilières représentatives de titres de créances : 25.000.000 € (2)</p>	<p><u>Conseil d'administration du 24 novembre 2016 et décisions du Directeur Général du 12 janvier 2017 :</u></p> <p>Emission au profit de Kepler Cheuvreux de 1.100.000 bons de souscription d'actions "BSA Tranche 2", chaque BSA Tranche 2 donnant droit à la souscription d'une action ordinaire, soit un montant nominal d'augmentation de capital de 165.000 €</p> <p><u>Conseil d'administration du 15 mars 2017 et décisions du Directeur Général du 31 mars 2017 :</u></p> <p>Emission au profit de Kepler Cheuvreux de 6.000.000 bons de souscription d'actions "BSA Tranche 2", chaque BSA Tranche 2 donnant droit à la souscription d'une action ordinaire, soit un montant nominal d'augmentation de capital de 900.000 €</p>

<p>Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue de décider de l'émission de toutes valeurs mobilières par placement privé et dans la limite de 20% du capital social par an (16^{ème} résolution)</p>	<p>28/04/2016</p>	<p>26 mois Caduque depuis le 14 juin 2017</p>	<p>Le montant nominal des augmentations de capital sera limité (i) à 20% du capital (tel qu'existant à la date de l'opération) par an et (ii) 4.808.446,50 € (1) Montant nominal des valeurs mobilières représentatives de titres de créances : 25.000.000 € (2)</p>	
<p>Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue de décider de l'émission de toutes valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires et par offre au public (17^{ème} résolution)</p>	<p>28/04/2016</p>	<p>26 mois Caduque depuis le 14 juin 2017</p>	<p>Montant nominal des augmentations de capital : 4.808.446,50 € (1) Montant nominal des valeurs mobilières représentatives de titres de créances : 25.000.000 € (2)</p>	
<p>Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue de décider l'émission de toutes valeurs mobilières avec maintien du droit préférentiel de souscription (11^{ème} résolution)</p>	<p>14/06/2017</p>	<p>26 mois Caduque depuis le 12 mars 2018</p>	<p>Montant nominal des augmentations de capital : 6.909.826,65 € (3) Montant nominal des valeurs mobilières représentatives de titres de créances : 25.000.000 € (4)</p>	<p><u>Conseil d'administration du 27 octobre 2017 et décisions du Directeur Général du 20 novembre 2017 :</u> Attribution à titre gratuit de 61.607.363 bons de souscription d'actions remboursables (BSAR) à tous les actionnaires, 11 BSAR donnant le droit de souscrire à une (1) action.</p>

Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue de décider l'incorporation au capital de bénéfices, réserves ou primes (12 ^{ème} résolution)	14/06/2017	26 mois Caduque depuis le 12 mars 2018	Montant nominal des augmentations de capital : 6.909.826,65 € (3)	
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue de décider de l'émission de toutes valeurs mobilières (en ce compris des actions attribuées gratuitement) avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de bénéficiaires (13 ^{ème} résolution)	14/06/2017	18 mois Caduque depuis le 12 mars 2018	Montant nominal des augmentations de capital : 6.909.826,65 € (3) Montant nominal des valeurs mobilières représentatives de titres de créances : 25.000.000 € (4)	
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue de décider de l'émission de toutes valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'autres catégories de bénéficiaires (14 ^{ème} résolution)	14/06/2017	18 mois Caduque depuis le 12 mars 2018	Montant nominal des augmentations de capital : 6.909.826,65 € (3) Montant nominal des valeurs mobilières représentatives de titres de créances : 25.000.000 € (4)	
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue de décider de l'émission de toutes valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une autre catégorie de bénéficiaires (15 ^{ème} résolution)	14/06/2017	18 mois Caduque depuis le 12 mars 2018	Montant nominal des augmentations de capital : 6.909.826,65 € (3) Montant nominal des valeurs mobilières représentatives de titres de créances : 25.000.000 € (4)	<u>Conseil d'administration du 25 juillet 2017 et décisions du Directeur Général du 31 juillet 2017 :</u> Augmentation de capital d'un montant de 1.384.615,35 euros par émission de 9.230.769 actions, à chaque action étant attaché un bon de souscription d'actions ("ABSA 2017"). <u>Conseil d'administration du 27 octobre 2017 et décisions du Directeur Général du 28 novembre 2017 :</u> Emission de 5.154.947 obligations convertibles en actions

Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue de décider de l'émission de toutes valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'un bénéficiaire dénommé (16 ^{ème} résolution)	14/06/2017	18 mois Caduque depuis le 12 mars 2018	Montant nominal des augmentations de capital : 6.909.826,65 € (3) Montant nominal des valeurs mobilières représentatives de titres de créances : 25.000.000 € (4)	
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue de décider de l'émission de toutes valeurs mobilières par placement privé et dans la limite de 20% du capital social par an (17 ^{ème} résolution)	14/06/2017	26 mois Caduque depuis le 12 mars 2018	Le montant nominal des augmentations de capital sera limité (i) à 20% du capital (tel qu'existant à la date de l'opération) par an et (ii) 6.909.826,65 € (3) Montant nominal des valeurs mobilières représentatives de titres de créances : 25.000.000 € (4)	
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue de décider de l'émission de toutes valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires et par offre au public (18 ^{ème} résolution)	14/06/2017	26 mois Caduque depuis le 12 mars 2018	Montant nominal des augmentations de capital : 6.909.826,65 € (3) Montant nominal des valeurs mobilières représentatives de titres de créances : 25.000.000 € (4)	

Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de procéder à l'attribution d'actions gratuites de la Société, existantes ou à émettre, à certains salariés de la Société ou à certaines catégories d'entre eux (20 ^{ème} résolution)	14/06/2017	38 mois Caduque depuis le 12 mars 2018	Montant nominal des augmentations de capital : 6.909.826,65 € (3)	
---	------------	---	---	--

- (1) Ce montant s'impute sur le montant du plafond global des augmentations de capital prévu par l'Assemblée Générale du 28 avril 2016 et fixé à 4.808.446,50 €.
- (2) Ce montant s'impute sur le montant du plafond global des émissions de valeurs mobilières représentatives de créances prévu par l'Assemblée Générale du 28 avril 2016 et fixé à 25.000.000 €.
- (3) Ce montant s'impute sur le montant du plafond global des augmentations de capital prévu par l'Assemblée Générale du 14 juin 2017 et fixé à 6.909.826,65 €.
- (4) Ce montant s'impute sur le montant du plafond global des émissions de valeurs mobilières représentatives de créances prévu par l'Assemblée Générale du 14 juin 2017 et fixé à 25.000.000 €.

Fait à Paris.

Le 29 mars 2018



Le Conseil d'administration